

# MASTERE SPECIALISE BÂTIMENTS À ENERGIE POSITIVE (BE+)

## TYPE DE DIPLÔME

Mastère spécialisé

NIVEAU D'ÉTUDE VISÉ : BAC +5

**DOMAINE D'ÉTUDE :** Energétique de l'habitat, Énergétique - Énergétique de l'habitat

*Domaine : Sciences, Ingénierie et Technologies*

## Présentation

Le Mastère spécialisé « bâtiment à énergie positive » de l'École des Mines de Douai et l'École des Mines d'Albi, a trait à la maîtrise de l'énergie dans le domaine de la construction (thermique du bâtiment).

Il vise à former des ingénieurs capables de concevoir des bâtiments à basse consommation (BBC) ou à énergie positive.

**L'École des Mines de Douai, et l'École des Mines d'Albi sont co-accréditées pour le Mastère spécialisé « bâtiment à énergie positive », labellisé par la Conférence des Grandes Ecoles (CGE).**

Ce master figure sur le podium du **classement SMBG** des meilleurs masters, MS et MBA, dans la catégorie "Énergies et Énergies renouvelables"

## ÉTABLISSEMENT(S)

ECOLE DES MINES D'ALBI-CARMAUX

## LIEU(X) D'ENSEIGNEMENT

Albi

# Parcours

Parcours Commun

Parcours Commun-Semestre-7

- Liste d'éléments pédagogiques (Obligatoire)
- Option EAE BE+ : Batiment énergie positive
- MSBEP: Généralités
- MSBEP: Projet scientifique et technique

## Condition d'accès

Cette filière sera accessible aux étudiants issus de formations Génie Civil et Génie Energétique, titulaires d'un des diplômes/niveaux suivants :

- Diplôme d'ingénieur habilité par la Commission des Titres d'Ingénieur
- Diplôme d'une école de management habilitée à délivrer le grade de Maste
- Diplôme de 3ème cycle ou diplôme équivalent habilités par les autorités universitaires ou de diplômes professionnels cohérents avec le niveau BAC+ 5
- Diplôme de Maîtrise ou équivalent, pour des auditeurs justifiant d'au moins trois années d'expérience professionnelle
- Diplômes étrangers équivalents aux diplômes français exigés ci-dessus
- Par dérogation, pour 30% maximum du « MS » : les personnes justifiant d'une expérience spécifique et significative dans le domaine du Génie Energétique, Génie Civil et titulaires d'une maîtrise ou d'un diplôme équivalent ou qui ont bénéficié d'une procédure de validation des acquis (VAE) ou d'un diplôme Bac + 2 ou titre homologué niveau III minimum pour des auditeurs justifiant d'une expérience adaptée de 3 ans minimum.

## Admission en Mastère BE+

Sur dossier de candidature puis entretien. Le dossier de candidature est à retirer auprès du secrétariat du Mastère spécialisé. Il devra être complété et accompagné d'un curriculum vitae détaillé et d'une lettre de motivation expliquant le projet professionnel. L'effectif maximum est de 22 étudiants.

## Contact

MOUNA EL HAFI  
Tel. (33) 05 63 49 31 49  
[mouna.elhafi@mines-albi.fr](mailto:mouna.elhafi@mines-albi.fr)  
Allée des sciences  
ALBI